

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
10 janvier 2001
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Dixième session extraordinaire d'urgence
Point 5 de l'ordre du jour
Mesures illégales prises par Israël à Jérusalem-Est
occupée et dans le reste du Territoire palestinien occupé

Conseil de sécurité
Cinquante-sixième année

**Lettres identiques datées du 10 janvier 2001, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par l'Observateur permanent de la Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Comme suite aux lettres que je vous ai adressées entre le 29 septembre 2000 et le 3 janvier 2001 (A/55/432-S/2000/921; A/55/437-S/2000/930; A/55/450-S/2000/957; A/55/466-S/2000/971; A/55/474-S/2000/984; A/55/490-S/2000/993; A/ES-10/39-S/2000/1015; A/ES-10/40-S/2000/1025; A/ES-10/41-S/2000/1046; A/ES-10/42-S/2000/1068; A/ES-10/43-S/2000/1078; A/ES-10/44-S/2000/1093; A/ES-10/45-S/2000/1104; A/ES-10/46-S/2000/1107; A/ES-10/47-S/2000/1116; A/ES-10/48-S/2000/1129; A/ES-10/49-S/2000/1154; A/ES-10/50-S/2000/1173; A/ES-10/51-S/2000/1185; A/ES-10/52-S/2000/1215; A/ES-10/53-S/2000/1247; et A/ES-10/54-S/2001/7), j'ai le regret de vous informer que les forces d'occupation israéliennes ont continué à blesser et tuer par balle des civils palestiniens dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem. Sept Palestiniens ont été tués depuis la dernière lettre que je vous ai adressée le 3 janvier, portant le bilan des Palestiniens tués par les Forces d'occupation israéliennes à 329. (Les noms des sept nouveaux martyrs figurent en annexe à la présente lettre.)

Les civils palestiniens qui ont été tués par des soldats de la puissance occupante, et parfois par des colons israéliens, ont péri sur les routes, aux points de contrôle, dans leur véhicule, voire dans leur propre résidence. Deux jeunes femmes figurent parmi les Palestiniens tués ces derniers jours. La première, âgée de 18 ans, a été tuée chez elle, à Al-Khalil (Hébron), par des balles israéliennes. Sa cousine, une autre jeune femme âgée de 18 ans, qui se trouvait auprès d'elle, a été blessée par des balles réelles. Une autre Palestinienne, âgée de 20 ans, a été tuée par des balles israéliennes qui avaient pris pour cible le véhicule dans lequel elle se trouvait sur une route proche de la ville de Naplouse. Toujours à Al-Khalil, un Palestinien, à qui l'on avait passé les menottes à un barrage routier israélien, a péri sous les balles de soldats israéliens. Un incident fatal s'est également produit à Gaza au cours de la semaine écoulée lorsqu'un Palestinien de 70 ans est décédé de ses blessures par balle.

Pour autant que le Gouvernement israélien maintienne que ses forces d'occupation ne tirent sur les civils palestiniens que si la vie des soldats est menacée, les assassinats des Palestiniens susmentionnés, ainsi que de nombreux autres martyrs palestiniens, prouvent que cette affirmation est complètement fausse. En outre, comme je l'ai fait observer dans mes précédentes lettres, Israël, la puissance occupante, a clairement pour politique d'assassiner des civils palestiniens désignés, cela étant confirmé par plusieurs hauts fonctionnaires israéliens. Ainsi, de toute évidence, la puissance occupante est notamment impliquée dans l'assassinat délibéré de civils, qui constitue une grave violation du droit international et du droit international humanitaire. On peut aller jusqu'à dire que bon nombre des pratiques des forces d'occupation israéliennes sont assimilables à des crimes de guerre contre le peuple palestinien. Les meurtres et les destructions constamment perpétrés par la puissance occupante montrent à quel point il importe que la communauté internationale se mobilise sans délai pour aider et protéger les civils palestiniens sous occupation israélienne.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Observateur permanent de la Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Nasser **Al-Kidwa**

**Annexe aux lettres identiques datées du 10 janvier 2001, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par l'Observateur permanent de la Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Noms des martyrs tués par les forces de sécurité israéliennes
dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem
(du vendredi 5 janvier au mardi 9 janvier 2001)**

Vendredi 5 janvier 2001

1. Mohammed Mahmoud Abu Hassira
2. Areej Saber Al-Jabali (18 ans)

Dimanche 7 janvier 2001

Fatma Jalal Abu Jeish

Lundi 8 janvier 2001

1. Abdel Hamid Ahmed Al-Kharty
2. Mohammed Ahmed Sowf

Mardi 9 janvier 2001

1. Abdel Hameed Abdel Raheem Khanfar
 2. Ibrahim Hussein Abu Mughaiseb
-